

## Marché 2014 des équipements : sourires sur certains segments, grise mine ailleurs

En 2014, le marché français des équipements de génie climatique a progressé, en volume, de 5% en grilles et diffuseurs d'air, de 7% en unités intérieures DRV (et de 6% en groupes extérieurs), de 11,5% en chillers, de 18% en splits de plus de 17,5 kW, de 19% en rooftops, de 29% en PAC air/eau et de 58% en chauffe-eau thermodynamiques, tandis qu'il stagnait en centrales de traitement d'air et qu'il reculait de : 0,3% en conduits de réseaux aérauliques, 0,5% en unités terminales à eau glacée, 2% en PAC air/air mono et multiplits réversibles, 2,2% en VMC d'habitat individuel, 3% à la fois en chaudières gaz/fioul et en radiateurs à eau chaude, 5,8% en centrales double flux pour collectif/tertiaire, 18% en PAC eau/eau et eau glycolée/eau, 21% en solaire thermique, 25% en brûleurs à air soufflé gaz/fioul «en caisse», 37% en chaudières biomasse. C'est ce qui a été annoncé lors d'une conférence de presse qui, la semaine dernière, s'est substituée aux traditionnelles conférences de presse annuelles respectives du syndicat Uniclimate et de l'association PAC&Clim'Info.

Concernant le marché de la climatisation tertiaire, où la rénovation « s'est bien tenue » en 2014 et sur lequel la part de marché du R410A a été de 76% (contre 12% pour le R407C), on dit espérer à Uniclimate que le «léger» ralentissement du dernier trimestre 2014 ne se prolongera pas et que l'on observera une reprise du neuf, « même s'il y a peu d'espoir d'un redémarrage rapide ». Lors de la conférence de presse, Pierre-Louis François (Atlantic), président d'Uniclimate, s'est inquiété d'une possibilité que les pouvoirs publics ne finissent, en raison d'un prix du pétrole qui se maintiendrait durablement à un faible niveau, par se désintéresser du marché de l'amélioration de l'efficacité énergétique, marché qui, dans l'hypothèse où les aides publiques ne seraient plus préservées, pourrait alors retomber. En ce qui concerne les équipements de chaleur renouvelable, M. François a insisté sur la nécessité d'une croissance « pas trop rapide » du marché, afin d'éviter les contre-références. Il faut se hâter lentement, a-t-il dit. Concernant la réglementation de la construction neuve, il a souhaité la réintroduction d'une « exigence » d'EnR en habitat collectif. Au sujet des certificats d'économie d'énergie, il a jugé que, au bout du compte, la baisse du soutien aux équipements aurait « peut-être un effet positif ». À Uniclimate, toutefois, on n'hésite pas à parler de « discrimination » à l'égard des équipements lors de la révision des fiches d'opérations standardisées CEE, leurs bonifications en kW/h cumac ayant été appréciées au regard des normes de performance de la directive européenne ErP, « alors que les produits de l'enveloppe ont conservé la méthode de calcul, très favorable, de l'appréciation au regard du parc installé », regrette-t-on au syndicat. Au sujet du « phasing down » des HFC dans le cadre du règlement européen F-Gas, Jean-Paul Ouin, délégué général d'Uniclimate, a regretté que l'on ne sache « pas très bien où l'on va ». Le syndicat se plaint d'«absence de visibilité à moyen et long terme du contexte normatif». A propos de la filtration d'air des bâtiments, on indique à Uniclimate que les réalisations 2014 ont été stables en quantités. En matière de qualité de l'air intérieur, le syndicat exprime le vœu que les pouvoirs publics intègrent « le facteur protection de la santé » dans les normes de construction du résidentiel.

### CHAUDIÈRES : un marché désormais dominé par la « condensation »

En 2014, le marché des chaudières à eau chaude, gaz et fioul, classiques a reculé de 15% (à quelque 238 000 unités), tandis que celui des appareils à condensation progressait de 7%, à environ 341 000 pièces, avec +7,2% en chaudières individuelles à condensation et +4,7% en chaudières fioul à condensation. 58% des chaudières individuelles mises sur le marché étaient à condensation, tandis que la proportion était de 77% en chaudières de moyennes et grandes puissances. M. François prévoit que, avec la directive ErP, les ventes de chaudières à condensation vont s'accélérer. Par ailleurs, il n'exclut pas que le marché des chaudières fioul puisse se redresser, non pas dès cette année, mais dans deux ou trois ans au cas où le prix du fioul domestique resterait durablement bas. Pour sa part, Jean-Pascal Chirat, de la fédération de grossistes Fnas, a dit craindre un médiocre marché 2015 des chaudières fioul et il a souhaité un effort de communication grand public de l'ensemble de cette filière.

En ce qui concerne les chaudières individuelles murales à gaz, les ventes sont globalement en baisse. Sur la fin 2014, la prise de part de marché du gaz en logement collectif neuf n'a plus permis de contrebalancer le recul de la construction neuve et un marché de la rénovation en berne, analyse-t-on à Uniclimate. M. François a souhaité davantage d'efforts des énergéticiens pour promouvoir le chauffage au gaz.

En chaudières individuelles au sol, « la baisse s'est poursuivie », indique-t-on à Uniclimate. Le marché des chaudières collectives, quant à lui, a régressé de 6,8%, une baisse qui concerne à la fois le neuf et l'existant. On observe à Uniclimate une tendance à opter, en habitat collectif neuf, pour des murales gaz quand c'est le gaz qui est retenu. Concernant les chaudières hybrides (intégrant une PAC air/eau), le marché 2014 s'est élevé à 2 100 unités, un résultat qu'Uniclimate qualifie d'encourageant. 2015 devrait voir la poursuite de l'émergence de ces chaudières, pronostique-t-on à Uniclimate. Pour sa part, Thierry Nille (De Dietrich Thermique), président de l'association française des pompes à chaleur AFPAC, a estimé que le marché des PAC hybrides allait connaître une très forte croissance dans les années qui viennent. Un groupe de travail de l'AFPAC prépare des « recommandations » relatives à ce marché des PAC hybrides.

En chaudières biomasse, le marché a baissé de 37% en 2014, à 14 500 pièces, avec -27% en chaudières à chargement manuel, qui représentent la moitié du marché. Pour leur part, les chaudières à chargement automatique, et plus particulièrement celles à granulés, s'effondrent après avoir beaucoup progressé en 2013 : la baisse a été supérieure à 40%. Le « flou » associé au changement de CIDD, l'absence d'hiver froid et la baisse du prix du fioul sur la fin de 2014, expliquent ce recul des chaudières bois, analyse-t-on à Uniclimate.